

Lettre d'informations de la Mairie de Vesseaux



juin 2019 – N°41

Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

Je voudrais revenir sur le spectaculaire changement opéré à l'entrée de la rue du Fort depuis quelques années.

Une entrée du centre ancien particulièrement transformée avec l'apparition de trottoirs, de places de parking en bord de route, d'éclairage public à Led, de passages piétons, de murs en pierres, le tout parfaitement regoudronné. Mais également la création d'un grand parking très prisé au quotidien qui est venu remplacer une vigne à l'abandon, la mise en valeur du monument aux morts avec la création d'un parvis devant celui ci et l'élargissement du chemin de la Croix avec un accès direct au parking et prochainement un cheminement piétons.

L'ouverture du cabinet médical en décembre dernier est venu compléter la redynamisation de ce quartier.

Nombreux hameaux ont également accueilli des aménagements (goudronnage, parkings, assainissement collectif, enfouissement de réseaux électriques et télécom, caches containers à ordures ménagères, aménagement divers et entretien...) qui participent au bien vivre dans notre village.

L'ensemble du conseil municipal reste à votre écoute et à votre disposition.

Passionnément,

Max TOURVIEILHE

La mairie

● **Enquête de satisfaction**

Comme chaque année, l'enquête de satisfaction à laquelle vous avez participé vient renforcer ce lien entre élus et concitoyens. Vos retours nous permettent de répondre au mieux aux attentes des Vesseaudencs. Le principal point à améliorer est l'entretien de la voirie. Dans certains endroits, nous attendons que les constructions en cours ou à venir se terminent avant de refaire la voirie.

● **Réunion publique du 17 mai**

Lors de la réunion publique du 17 mai qui avait lieu à la salle polyvalente, plus de cent personnes ont assisté à la présentation par l'adjudant chef Gachet de la Gendarmerie Nationale des conduites à tenir et des mesures de préventions visant à limiter au maximum les intrusions et les cambriolages. A l'issue de la rencontre nous avons partagé le verre de l'amitié.

- **Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »**

Comme annoncé lors de la réunion publique du 17 mai, la municipalité, en partenariat avec la gendarmerie nationale, fait appel à des volontaires afin de devenir des référents citoyens dans leur quartier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, le dispositif « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre sur la commune.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier survenant dans leur quartier. Les référents citoyens recevront une information de la part de la gendarmerie et auront un contact privilégié en cas de nécessité.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie au 04.75.93.40.15 ou mairie@vesseaux.fr

- **Aménagement d'un chemin piétonnier**

L'aménagement d'un chemin piétonnier permettant de rejoindre le chemin de l'École (derrière la Mairie) à la place des Commerces de façon plus directe et plus sécurisée est terminé. Les enfants des écoles pourront rejoindre la Bibliothèque sans avoir à longer la RD104. Ce chemin enherbé est interdit aux véhicules motorisés.

- **Agrandissement du local technique communal**

Le local technique situé à proximité du cimetière va être agrandi de 65 m² par l'arrière du bâtiment. Cela répond à un besoin lié à l'évolution démographique de la commune.

- **Campagne de goudronnage**

Dans le cadre de l'embellissement des hameaux, les ruelles des hameaux du Fez et de Chauliac ont été goudronnées dernièrement ainsi que la place de Chauliac.

- **Fauchage de printemps**

Le fauchage des bords de chemin a débuté cette semaine ainsi que le débroussaillage des ruelles, des hameaux et des places.

- **Sécurité et visibilité des bords de chemins**

Nous rappelons aux propriétaires l'obligation d'élaguer et de tailler les plantations qui débordent sur la voie publique (pyracantha, cyprès, ...) cela peut provoquer un accident par manque de visibilité, blesser les passants et abimer les véhicules et engager la responsabilité du propriétaire.

- **Aire de sports et de loisirs intergénérationnelle**

L'ancien stade de Football "Armand Etienne" va connaître une nouvelle vie. En effet, en partenariat avec la Mairie de Vesseaux, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas va aménager une aire de sports et de loisirs intergénérationnelle. Cet espace comprendra une base VTT, une piste de footing, des jeux pour enfants, des appareils de remise en forme à destination des seniors, des terrains de pétanque, un espace détente, un bol (skate park) et un beach park permettant de jouer au volley, au foot et au hand sur sable. Les travaux s'achèveront fin d'année.

- **Salle polyvalente**

Les travaux de la salle polyvalente se déroulent normalement, la toiture sera mise en place la semaine prochaine. Les menuiseries sont en cours d'installation. Le délai de fin des travaux est toujours prévu fin d'année.

- **Assainissement les Mappias - les Audiberts - les Chevaliers**

1 425 mètres de réseaux d'assainissement ont été créés dans ces hameaux, 1 030 mètres de réseaux d'eau potable ont été remplacés. Cela permet de raccorder 66 habitations au réseau collectif. La fin des travaux est planifiée pour mi juin. Nous nous excusons auprès des riverains pour la gêne occasionnée durant ces travaux.

Le goudronnage des hameaux des Audiberts et Chevaliers est provisoire en raison d'un projet d'enfouissement du réseau électrique et télécom financé à 90 % par le SDE 07 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche). Ce projet verra le jour en 2020.

Les événements de la commune

- **Fête de la musique**

Le vendredi 21 juin, dans le cadre de la fête de la musique, des animations musicales sont prévues au Peyrou.

- **Triathlon fun**

Vesseaux tennis organise son Triathlon Fun ouvert à tous Dimanche 23 Juin. Au programme, Tennis, mais aussi la traditionnelle pétanque et l'incontournable baby-foot ! Inscription par binôme (10 € + repas) auprès de bureau@vesseaux-tennis.fr jusqu'au 15 Juin. Plus de renseignements sur <https://vesseaux-tennis.fr> ou au 06.32.49.39.12.

- **Feux d'artifices**

Le samedi 6 juillet, le Comité des Fêtes organise la fête nationale sur la place de la mairie.

A partir de 16h30, c'est exceptionnel, venez découvrir le village sous un autre angle grâce à un vol stationnaire en montgolfière (sous réserve d'une météo favorable). Les places sont à réserver au 06.80.96.83.75 accompagné d'une participation de 12€/personne par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes (interdit pour les enfants de moins de 1m30).

A partir de 19h00, la compagnie CAB AND DANCE fera une démonstration de zumba puis la fanfare PENDELHON animera la soirée et accompagnera la retraite aux flambeaux à 21h00 dans l'attente des feux d'artifices qui seront tirés à la tombée de la nuit.. Le bal sera assuré par Jean François PAGES. Buvette et petite restauration sur place.

- **Soirée théâtrale**

Les Gobelunes organisent le vendredi 26 juillet une animation théâtrale "sous le Porche de l'Église" à 20H30. Le spectacle "FAN CLUB TOUR" présenté par La Compagnie d'à Côté d'Annonay est un spectacle tout public et drôle. Les zygomatiques seront actifs et sans aucun doute courbaturés le lendemain !! Entrée gratuite.

Divers

- **Inscription transport scolaire**

Les inscriptions au transports scolaires sont ouvertes. Pour les titulaires de la carte Oûra, les re-inscriptions simples peuvent se faire en ligne (boutique-toutenbus.fr). Pour les premières inscription ou les inscriptions complexes, il est nécessaire de le faire à la Maison de la Mobilité (à côté de la gare routière).

- **Moustique tigre**

Le moustique Tigre peut transmettre à l'homme les virus de la Dengue et du Chickungunya. Depuis 2004, ce moustique colonise progressivement la France. La Préfecture de l'Ardèche préconise des gestes de prévention simples : supprimer les points d'eau stagnante autour de son domicile et couvrir toutes les réserves d'eau. Pour plus d'informations :

www.ardeche.gouv.fr/moustique-tigre-mise-en-place-d-un-a2936.html

- **Réglementation relative aux bruits de voisinage**

Sur conseil de la préfecture de l'Ardèche, nous vous rappelons la réglementation préfectorale relative aux bruits de voisinage. Les activités domestiques des particuliers (usages d'appareils sonores tels tondeuses, débroussailleuses ...) sont autorisées du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En ce qui concerne les activités professionnelles (travaux agricoles, chantiers publics ou privés, etc), elles sont autorisées du lundi au samedi de 7h00 à 20h00. Exception est faite en cas de sauvegarde des récoltes agricoles et de ramassage des ordures ménagères. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n°2016-048-ARSDD07SE-01 sur le site www.ardeche.gouv.fr

Quelques dates à retenir pour les mois à venir

Date	Lieu	Activité	Qui
Vendredi 14 juin	Ecole St Joseph	Fête de l'école	Ecole St Joseph
Samedi 15 juin 18h00	Salle culturelle	Vernissage exposition	Les Amis de Vesseaux
Du samedi 15 au dimanche 23 juin	Salle culturelle	Exposition de reproduction de cartes postales anciennes	Les Amis de Vesseaux
Dimanche 16 juin	Stade Amand Etienne	Trial 4X4 au profit de "Alice au pays des papillons"	Les Loups de l'Escrinet
Vendredi 21 juin	Ecole publique	Fête de l'école	Ecole publique
Vendredi 21 juin	Le Peyrou	Fête de la musique	-
Samedi 22 juin 18h00	Salle culturelle	Conférence sur l'histoire de la carte postale	Les Amis de Vesseaux
Samedi 22 juin	Stade de l'Herma	Fête du foot	E.S.V
Dimanche 23 juin	Tennis	Triathlon fun	Vesseaux Tennis
Samedi 6 juillet à partir de 17h00	Place de la Mairie	Fête nationale	Comité des Fêtes
Vendredi 26 juillet 20h30	Place de l'Eglise	Soirée théâtrale	Les gobelunes
Samedi 27 juillet	Place de la Mairie	Repas champêtre	Comité des Fêtes

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – www.vesseaux.fr

Heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires.